



Fiche de constitution d'un dossier de Réception à Titre Isolé de véhicule en application du Code de la Route

Form for the individual approval of a vehicle in application of the Code de la Route

RTI01.2

Voitures particulières, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés importés non conformes à une réception par type nationale française ou une réception européenne *Imported passenger car, van and specialized motor vehicle non-compliant with a French or European type approval*

VÉHICULES CONCERNÉS

Voitures particulières*, camionnettes* et véhicules automoteurs spécialisés* de poids total en charge inférieur ou égal à 5000 kg (ambulance, fourgon funéraire et autocaravane) importés non conformes (partiellement ou totalement) à un type réceptionné, quel que soit le pays de provenance.

Véhicules neufs (1) ou usagés âgés de moins de 30 ans**.

* Abréviations : VP, CTTE et VASP

** Notamment ceux pour lesquels un courrier de la FFVE au demandeur indique une datation de moins de 30 ans

CONCERNED VEHICLES

Imported passenger car, van and specialized motor vehicles with a gross weight no more than 5000 kg (ambulance, hearse and camper van), non-compliant (partially or totally) with an approved type, whatever the country of origin. New or used vehicle of less than 30 years of age.

(1) : La réglementation européenne en matière de réception individuelle des voitures particulières et des camionnettes neuves ou immatriculées depuis moins de 6 mois et produites en grande série dans ou pour des pays tiers (États-Unis, Japon...) a évolué en 2012 pour l'ensemble des États membres (cf. Règlement (UE) N° 183/2011 du 22 février 2011). Si votre véhicule rentre dans cette catégorie, veuillez vous reporter à la fiche RI 01.1.

NATURE DU DOSSIER TECHNIQUE À CONSTITUER **NECESSARY FILES FOR THE APPLICATION**

- Pièce 1 Demande de réception établie par le demandeur (cf. modèle annexe 1)
Application form issued by the applicant
- Pièce 2 Titre de circulation du véhicule dans le pays de provenance
Title of vehicle circulation in the country of origin
Ou / or
Document officiel prouvant l'origine de propriété du véhicule et certifiant que le titre de circulation du véhicule a été retiré par le pays d'origine,
Official document proving the origin of ownership of the vehicle and certifying that the vehicle circulation document has been withdrawn by the country of origin;
Ou / or
Certificat international pour automobile en cours de validité délivré par les autorités du pays d'origine
Valid international certificate for vehicle issued by the authorities of the country of origin
- Pièce 3 Attestation établie par le constructeur ou son représentant établissant la conformité partielle ou la non conformité à la réglementation française ou européenne
Partial or total European or French regulation compliance certificate issued by the manufacturer or its representative

- Pièce 4 Justificatifs de conformité du véhicule à la réglementation française ou européenne sur les points non attestés conformes par le constructeur ou son représentant (cf. pièce 3), constitués par les procès verbaux d'essais et leurs résultats délivrés par un organisme ou un laboratoire notifiés.
Proof of compliance of the vehicle with French or European regulations on the non-compliant points certified by the manufacturer or his representative, constituted by the test reports and their results delivered by a notified body or laboratory.
Si le demandeur n'est pas en mesure de fournir ces justificatifs et si le véhicule a été précédemment immatriculé dans un autre État membre, la DREAL demandera aux autorités compétentes de cet État les résultats des essais manquants, ceci afin de faciliter les démarches du demandeur.
If the applicant is unable to provide such evidence and if the vehicle has been previously registered in another Member State, the DREAL will request from the competent authorities of that State the results of the missing tests, in order to facilitate the applicant's actions.

- Pièce 5 Bulletin de pesée du véhicule à vide en ordre de marche sans conducteur ni passagers, réservoirs pleins, accompagné, si le véhicule est une camionnette ou un véhicule automoteur spécialisé, d'un calcul de répartition des charges
Unloaded vehicle weighing report without driver or passengers, full tanks, with, if the vehicle is a van or a specialized motor vehicle, a load distribution calculation.

- Pièce 6 Notice descriptive simplifiée du véhicule (cf. modèle annexe 2).
Vehicle details
Ce document doit être accompagné par tout autre document technique pouvant justifier certaines caractéristiques de la notice.
This document must be accompanied by any other technical document that may justify some characteristics.

- Pièce 7 Procès verbal de contrôle technique du véhicule accepté et valide, datant de moins de six mois, établi par un centre agréé par la préfecture
A less than six months old accepted and valid certificate of technical inspection of the vehicle.

PRÉVOIR LORS DE LA PRÉSENTATION DU VÉHICULE

Le coût de la réception est de 86,90 € (euros) à régler le jour de la présentation du véhicule, **uniquement** par chèque à l'ordre du RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA DREAL

*The fee for the approval is 86.90 € (euros) to be paid on the day of the presentation of the vehicle, **only** by check to the order of the RÉGISSEUR DE RECETTES DE LA DREAL*

RECOMMANDATIONS

- L'instruction du dossier repose sur la fourniture de photocopies parfaitement lisibles. Toutefois, les originaux des pièces du dossier doivent être présentés au moins au moment de la présentation du véhicule.

The instruction of the file is based on the supply of photocopies perfectly legible. However, the originals of the documents in the file must be presented at least at the time of the presentation of the vehicle.

- Le rendez-vous pour l'examen du véhicule ne sera fixé par la DREAL qu'après présentation d'un dossier complet et dûment renseigné selon les indications ci-dessus.

The appointment for the examination of the vehicle will be fixed by the DREAL only after submission of a complete duly informed file as indicated above.

- Il sera procédé à une évaluation de la conformité du véhicule après examen du dossier et vérification du véhicule. La DREAL pourra, si nécessaire, demander des pièces complémentaires.

An assessment of the vehicle's conformity will be made after examining the file and checking the vehicle. The DREAL may, if necessary, request additional documents.

Dans le cas où la conformité de certains organes, fonctions ou systèmes du véhicule n'aura pu être établie selon les indications de la pièce 4 ci-dessus ou en l'absence de ceux-ci, la DREAL exigera la production de justificatifs complémentaires. Ces justificatifs seront constitués par des essais et vérifications complémentaires réalisées par un laboratoire reconnu. En France, le seul laboratoire reconnu est l'UTAC, autodrome de Linas, 91 311 Monthléry.

In the case where the conformity of certain organs, functions or systems of the vehicle could not be established according to the indications of the 4 piece above or in the absence of these, the DREAL will require the production of additional supporting documents. These justifications will be constituted by additional tests and verification carried out by a recognized laboratory. In France, the only recognized laboratory is the UTAC, Autodrome de Linas, 91311 Monthléry.

- La DREAL examinera ensuite l'instruction d'une demande de dérogation particulière auprès du Ministère en charge des Transports. La dérogation peut faire l'objet d'un refus ou d'une acceptation selon la réglementation du Code de la Route, les justifications apportées et/ou les mises en conformité réalisées. Tous les cas de refus seront motivés par un courrier de la DREAL.

The DREAL will then examine the processing of a particular ministerial waiver request. The waiver request may be refused or accepted in accordance with the regulations of the Code de la Route, the justifications provided and / or the compliance achieved. All refusals will be motivated by a letter from the DREAL.

IMMATRICULATION DU VÉHICULE VEHICLE REGISTRATION

La liste complète des documents à fournir pour l'immatriculation du véhicule peut être obtenue sur le site internet :

The complete list of documents needed to register your vehicle can be found on the website

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

UNION EUROPÉENNE & ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

- Les États membres de l'Union européenne (UE) sont les suivants:

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

- Les pays de l'Espace économique européen (EEE) sont les suivants :

Les États membres de l'Union européenne ainsi que les pays ci après : Islande, Liechtenstein, Norvège.

Pour les véhicules importés non conformes de l'UE ou de l'EEE, la présente fiche tient compte des principes du droit communautaire introduits par la Communication interprétative 2007/C68/04 du 14 février 2007 de la Commission Européenne concernant les procédures d'immatriculation des véhicules originaires d'un autre État membre.

Poids à vide du véhicule en ordre de marche :.....
Mass in running order

3. MOTEUR / ENGINE

Dénomination du type du moteur :.....
Engine code

Marque du moteur :.....
Engine make

Genre :.....
Kind

Suralimentation :.....
Turbocharging

Nombre de cylindres :.....
Number of cylinders

Cylindrée :.....
Engine capacity

Puissance maximale (kW) :.....
Engine maximum power

Régime de rotation maximale (tr/min) :.....
Engine speed at which it is obtained

Couple maximal (daNm) :.....
Maximum torque

Carburant utilisé :.....
Fuel type

Nombre de filtre à particules :.....
Number of particle filters

Nombre de pots catalytiques :.....
Number of catalytic converters

Nombre de silencieux d'échappement :.....
Number of exhaust silencers

Valeur du niveau sonore (dB(A)) :.....
Sound level value

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT / MOVEMENT TRANSMISSION

Type de boîte de vitesses :.....
Gearbox type

Nombre de rapports en marche avant :.....
Number of forward gears

Indicateur de vitesse :.....
Speedometer

Totaliseur de distance :.....
Odometer

Vitesse maximale en km/h :.....
Maximum design road speed

5. SUSPENSION / SUSPENSION

Correction automatique d'assiette :.....
Automatic attitude correction

Suspension avant :.....
Front suspension

Suspension arrière :.....
Rear suspension

6. DIRECTION / STEERING

Type de direction :.....
Steering type

Type assistance direction :.....
Type of power steering

7. FREINAGE / BRAKING

Frein avant :.....
Front brake

Frein arrière :.....
Rear brake

Frein de stationnement :.....
Parking brake

Dispositif anti-bloqueur des roues :.....
Anti-lock braking system

Dispositif antipatinage :.....
Traction control device

8. CARROSSERIE / BODYWORK

Type de Carrosserie :.....
Type of bodywork

Nombre de places assises :.....
Number of designated seating positions

Nombre de portes latérales :.....
Number of lateral doors

Nombre de portes arrière :.....
Number of back doors

Nature des matériaux utilisés pour les vitrages (Pare-brise) :.....
Windshield material

Nature des matériaux utilisés pour les vitrages (Vitres latérales) :.....
Lateral glazing material

Nature des matériaux utilisés pour les vitrages (Lunette arrière) :.....
Rear window material

Équipement des places assises en ceintures de sécurité (Places avant) :.....
Front seats safety-belts equipment

Équipement des places assises en ceintures de sécurité (Places arrière) :.....
Back seats safety-belts equipment

9. ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION / LIGHTING AND LIGHT-SIGNALING

Feux de route :.....
Headlamps

Feux de croisement :.....
Headlights

Feux de position Avant :.....
Front position lamps

Feux de position latéraux :.....
Lateral position lamps

- Feux de position arrière :.....
Back position lamps
- Indicateurs de changement de direction (Avant) :.....
Front direction indicators
- Indicateurs de changement de direction (Arrière) :.....
Back direction indicators
- Feux stop :.....
Stop lamps
- Éclairage de la plaque d'immatriculation :.....
Registration plate lamps
- Dispositifs réfléchissants :.....
Reflecting devices
- Feux de détresse :.....
Warning lamps
- Feux de marche arrière :.....
Reversing lamps
- Feux de brouillard (avant) :.....
Front fog lamps
- Feux de brouillard (arrière) :.....
Back fog lamps

10. DIVERS / MISCELLANEOUS

- Essuie-glace :.....
Wiper
- Lave-glace :.....
Windshield washer
- Rétroviseurs extérieurs :.....
Side mirrors
- Rétroviseurs intérieurs :.....
Inner rear-mirrors
- Avertisseurs sonores :.....
Audible warning devices
- Dispositif antivol :.....
Anti-theft device
- Emplacement de la plaque du constructeur :.....
Position of the manufacturer plate
- Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification :.....
Position of the stamped identification number

Date :

Signature :

Nom, prénom, qualité du signataire :